Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_198-DE

**Délibération n° 2026.198**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

**Séance du Lundi 6 Juillet 2026 à 20 h 00**

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Six Juillet Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

**Nombre de Conseillers Communautaires :**

| | |
|---|---|
| En exercice : | 58 |
| Présents : | 50 |
| Pouvoirs : | 1 |
| Votants : | 51 |

**Date de la convocation** : 30 juin 2026

**Date d'Affichage** : 7 juillet 2026

**Vote :**

| | |
|---|---|
| Pour : | 51 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

**Étaient présents** : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Stéphane BARBE – BERTHELOT Sylvaine – Frédéric BOUFFORT – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Florian SALMON – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Anne BANNIER est représentée par Frédéric BOUFFORT, son suppléant
Stéphane IDLAS est représenté par Sylvaine BERTHELOT, sa suppléante
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante

Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

**Étaient excusés** :
Stéphane IDLAS – *Vice-président délégué*
Anne BANNIER – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Aldwin SOLLIER – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

**Secrétaire de séance** : Rosi BORDET est désignée secrétaire de séance

**2026.198 - Marchés Publics – Avenant n°2 à la mission de Contrôle Technique pour l'opération de restructuration, extension et amélioration des performances thermiques du couvent des Urbanistes**

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_198-DE

**Fougères Agglomération** **2026.198**

**2026.198 - Marchés Publics – Avenant n°2 à la mission de Contrôle Technique pour l'opération de restructuration, extension et amélioration des performances thermiques du couvent des Urbanistes**

Considérant qu'en amont du marché de travaux concernant l'extension et la réhabilitation du Couvent des Urbanistes, un marché relatif au Contrôle Technique pour l'opération de restructuration, extension et amélioration des performances thermiques du Couvent des Urbanistes a été attribué à l'entreprise ALPES CONTROLES pour un montant initial de 25 200 € HT.

Considérant que l'exécution des prestations a pris du retard pour diverses raisons. L'Acheteur a décidé d'augmenter le forfait du titulaire du marché en raison de l'allongement des délais d'exécution. Le forfait a été augmenté de 13 082,40 € HT.

Considérant que le montant initial du marché public est de 25 200 € HT, que ce dernier a été portée avec l'avenant n°2 à 46 492,40 € HT, soit une augmentation de 84,49 % par rapport au montant initial.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 02 mars 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres en date du 30 juin 2026 ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** la passation de l'avenant n°2 présenté précédemment pour un montant de 13 082,40 € HT;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer les avenants correspondants.

Fait et délibéré en séance le 06/07/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET